

# Circuit 16 km (Les 2 rivières)

**1 : Départ Espace Jean Racine-** A droite, prendre la rue Chesneau, au croisement traverser, longer l'église puis traverser le parc et poursuivre jusqu'au feu. Traverser et prendre le premier chemin sur la droite après la maison de repos. Au bout du chemin prendre en face le chemin de la butte des buis. En haut de l'escalier prendre à gauche le chemin de la croix au buis. Continuer par le **Chemin rural n° 32**.

**2 :** Au premier grand croisement continuer sur la droite le chemin rural **n° 31**. Au bout du chemin (du Rhodon) prendre à droite au rond point et continuer jusqu'au grand rond point. Traverser, et prendre à gauche le chemin piéton qui longe la déchetterie. Après 150 m, prendre à droite le **Chemin rural n° 30**. Le suivre tout droit et descendre jusqu'à la route.

**3 :** Arrivé à la route prendre à gauche sur 20 m puis de suite à gauche prendre le petit chemin qui longe **la Mérantaise**. Traverser le pont sur la gauche et descendre de suite à droite l'escalier qui rejoint l'autre rive. On passe un premier pont, et le sentier rejoint le PR au niveau d'un joli pont, suivre le PR.

**4 :** Au niveau de la pancarte « Magny village » on aperçoit la maison forestière de Mérantais ainsi qu'un petit lavoir à coté d'un joli pont en meulière. Continuer en direction de Magny village. Traverser le village et prendre la rue Ernest Chausson. Au croisement, continuer la même rue tout droit. Traverser la D195 et prendre le PR en face.

**5 :** Au bout d'une longue ligne droite et après l'entrée dans la forêt, prendre à droite au premier croisement puis à gauche le **chemin rural n° 12**, longer le cimetière de Milon et descendre la route jusqu'à la D46 que l'on traverse pour prendre en face la route qui monte vers la forêt.

**6 :** Après la pancarte « *forêt domaniale de la madeleine* » prendre le premier chemin sur la gauche. Au premier croisement, continuer tout droit sur 50 m et prendre à gauche un petit chemin balisé en jaune. Arrivé sur le plateau continuer tout droit jusqu'à l'intersection avec un large chemin que l'on suit à gauche. En suivant toujours les balises jaunes on rejoint facilement le *château de la Madeleine*.

## **Château de la Madeleine - Maison du Parc.**

**7 :** Quitter le château et amorcer la descente (GR) qui débouche sur la place des **Halles**. Traverser cette place et prendre la rue **Lalande** (on passe devant le *cabaret du Lys où se rendait Jean Racine*). Traverser la rue principale de Chevreuse et prendre sur la gauche la direction des *petits ponts*.

**8 : Promenade des petits ponts** (à gauche) . Longer le canal de **l'Yvette** et ses petits ponts. On traverse 4 rues et l'on suit toujours la rive. Dans le dernier tronçon, le chemin longe l'Yvette à travers une grande prairie et rejoint St Rémy-lès-Chevreuse au niveau de l'école maternelle (passer une petite porte que l'on prendra bien soin de refermer). Contourner l'école, passer à coté de l'église et prendre en face la rue **Chesneau** qui permet de revenir à l'**Espace Jean Racine**.

GR : balisage rouge et blanc

Sites remarquables : *en italique*